



Association négaWatt

Siège social : Ecosite, BP 147, 34140 Mèze • www.negawatt.org • contact@negawatt.org

Rapport financier de l'exercice 2012

soumis au vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2013

L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître, par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les % expriment les variations des montants 2012 par rapport à l'exercice 2011.

Produits : 140 572 euros (+10%)

Les produits d'exploitation de 139 217 euros (+10%) sont constitués :

- des recettes liées aux conférences (8739 euros) et mise en place de la diffusion livres (9304 euros).
- des subventions apportées par le WWF, Greenpeace, la fondation Un monde par tous (55834 euros au titre de l'année 2012 et du scénario). Le député F. De Rugy poursuit son soutien avec une subvention de 3 500 euros, soit +7% pour l'ensemble des subventions.
- les adhésions et dons (incluant le mécénat) s'élèvent à 49 198 euros (-9%) pour 854 adhérents à jour. Le mécénat s'élève à 4 756 euros (-9%).
- enfin les inscriptions à l'Université nW d'octobre 2011 couvrent les frais d'hébergement et de restauration à hauteur de 11 932 euros (+2%).

Les produits financiers sont de 562 euros d'intérêts relatifs au prêt consenti à l'Institut nW, remboursé complètement en 2012 et de 793 euros d'intérêts du livret d'épargne de l'association.

Charges : 140 286 euros (+32%)

Les charges d'exploitation de 140 065 euros (+34%) sont constituées des éléments :

- sous traitance liées aux travaux suite au scénario 2011 sont de 31 410 euros (Solagro, Hespul, Izuba).
- prestations de documentation (prestation EWW Coopaname) 4 784 euros.
- Les charges de déplacements de 8 659 euros (+29%)
- les charges de personnel (coordinateur de l'association et attachée communication) s'élèvent à 55 384 euros (+54%) yc les charges (1,5 salarié ETP au 31/12/12).
- le total des charges liées à l'université nW 2011 est de 19 672 euros.
- location de bureaux (Valence TGV 1000, Wise Paris 4490 euros).
- Honoraires expert comptable et avocat (3474 euros).
- dépenses diverses de 11 192 euros qui se décomposent : fournitures (2 261), téléphone (817), services bancaires et paiement CB (1491), assurances (575), cotisation groupement d'employeurs lié à la convention collective (280), formation continue (1083), frais resto réception (2 102), divers (1115)
- Un amortissement de 2 366 euros de développement logiciel (base donnée adhérents) figure en charges.

Les charges financières :

221 euros sont inscrits en charges pour les intérêts réglés à la Scoop La Maison écologique dans le cadre du prêt consenti à l'association et complètement remboursé au 31/12/12.

En 2012, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé en dépenses et en recettes à 198 460 euros.

Le résultat de l'exercice s'élève à 285 euros.

Bilan au 31 décembre 2012

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

Actif

Le développement de l'outil informatique web partagé, de gestion des adhésions, des inscriptions à l'UnW, de la vente des livres, est immobilisé pour 3 947 euros.

Un ordinateur portable utilisé par le coordinateur est immobilisé pour 1 317 euros.

L'association détient l'intégralité du capital de la SARL Institut négawatt (InW) (capital social de 5 000 euros), des parts de la SCA Energie Partagée Investissement (1030 euros) et dispose de parts sociales de la NEF (90 euros).

Le prêt d'un montant de 22 500 euros à l'Institut négaWatt, prévu dans le cadre de la convention signée avec la coopérative Maison Ecologique, a été complètement remboursé au cours de l'exercice. 1 646 euros restent dûs par l'InW au titre des intérêts 2011 et 2012.

Les créances de 10 544 euros se répartissent ainsi :

- 9 250 : facture Mise en place vente de livre à l'InW
- 1 293 : produits à recevoir (essentiellement adhésions 2012 par chèque)

Le transfert à l'InW des ventes de livres a consisté à transférer les charges et produits de cette activité de l'association à l'InW. Au 31/12/12, l'InW n'avait pas encore versé les 55 571 euros à l'association dans ce cadre, il a reçu 74 733 euros de recettes liées à la vente des manifestes nW.

Les disponibilités s'élèvent à 16 752 euros.

L'actif brut s'élève donc à 95 987 euros au 31.12.2012 et à 93 621 euros après prise en compte des amortissements.

Passif :

Le fonds associatif est de 3 000 euros, le report à nouveau cumulé des exercices passés est de 47 152 euros.

L'association dispose de fonds propres à hauteur de 50 437 euros (+0,6%) en intégrant le résultat de cet exercice (285 euros).

Le solde d'emprunt restant à rembourser par l'association à la Scoop La Maison Ecologique est de 0 euros.

Les dettes de 33 588 sont constituées de :

- 27 794 : dettes fournisseurs
- 5 794 : factures non encore parvenues

Les dettes fiscales et sociales sont de 9 595 euros.

Le total du passif est de 93 621 euros.

Le bilan actif/passif net s'équilibre donc à 93 621 euros.

A Grenoble, le 24 juin 2013
Le trésorier,
Vincent Fristot

La marque négaWatt (marque française) est protégée à l'INPI jusqu'en janvier 2014